



Réunion Parents-Professeurs 3ème



Jeudi 24 septembre 2020



Les grandes lignes de l'année scolaire de 3eme

Les dates importantes de l'année

- ▶ 1^{ère} période de notation du 1^{er} septembre au 28 novembre 2020
(conseils de classe début décembre)
- ▶ 2^{ème} période de notation du 29 novembre au 12 mars 2021
(conseils de classe à partir du 15 mars 2021)
- ▶ 3^{ème} période de notation du 13 mars à juin 2021
(conseils de classe dernière semaine de mai)

Rencontre Parents Professeurs sur rendez vous le 9 novembre 2020
Remise des bulletins du 2nd trimestre 25 mars 2021

- ▶ DNB Blanc avril 2021
- ▶ Oral Blanc DNB mai 2021
- ▶ Oral DNB juin 2021

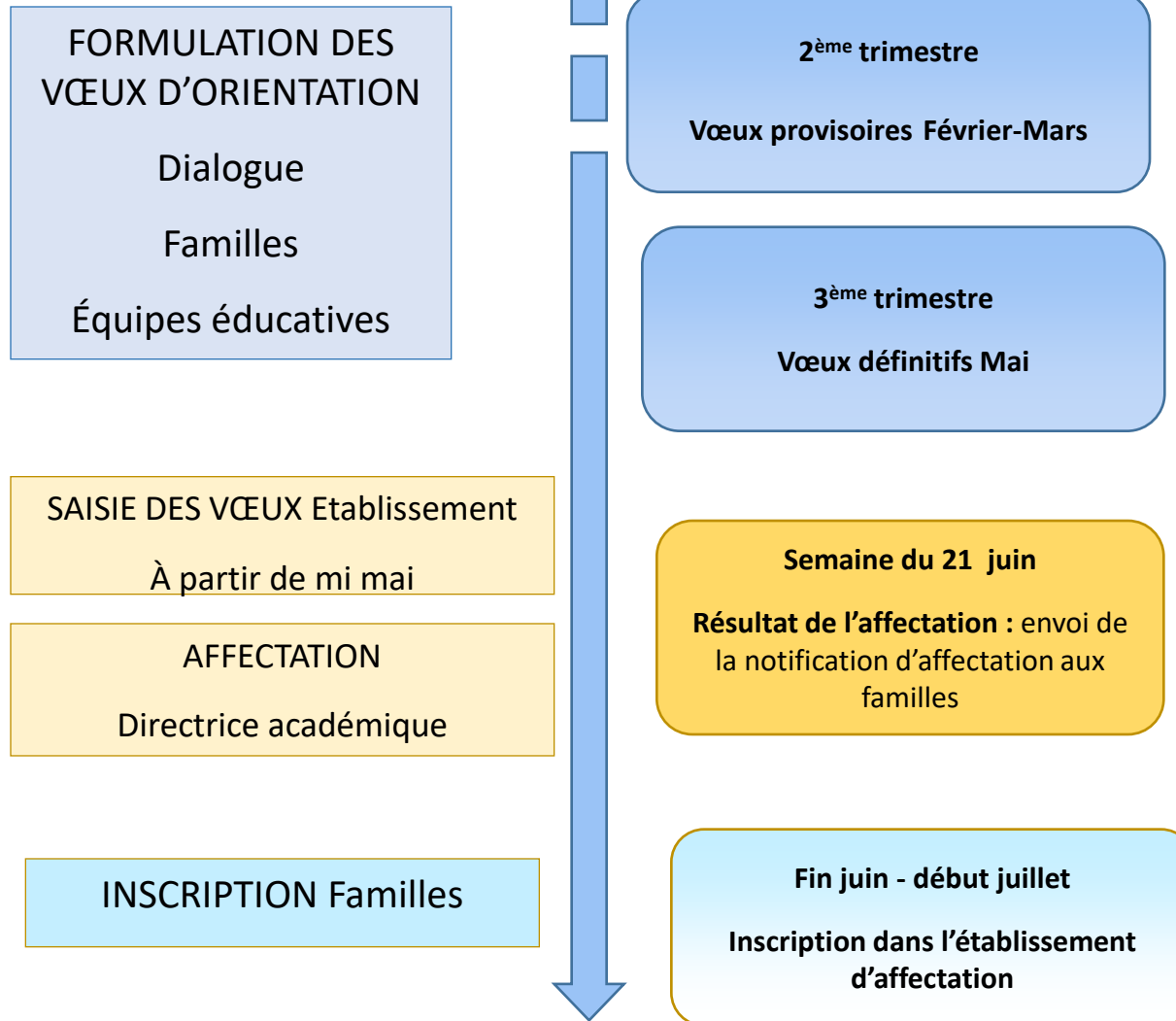
RAPPEL:

- ▶ Elections des parents le vendredi 9 octobre 2020

Calendrier – préparation orientation 3ème

- ▶ 1^{er} trimestre : Information des élèves par la psychologue de l'éducation nationale et les professeurs (parcours Avenir)
- ▶ Réunions d'information des parents Jeudi 14 janvier 2021 18H00 et deuxième réunion avec l'équipe de direction du lycée de l'Elorn Avril 2021 (date à fixer)
- ▶ Salon Trajectoires Samedi 6 février 2021 (Guipavas salle du Moulin Neuf)
- ▶ Portes ouvertes dans les lycées (voir site du collège)
- ▶ Stage en entreprise du 11 au 15 janvier 2021
- ▶ Mini stages Lycées professionnels en fonction du projet de l'élève.
- ▶ Présence de Mme Le Hir Psychologue de l'éducation nationale le lundi après midi et le vendredi toute la journée

Calendrier orientation 3ème



EDUCONNECT

- ▶ Attention cette année la formulation des vœux d'orientation sera dématérialisée. Il est donc nécessaire que chaque famille crée un compte EDUCONNECT. Les codes ont été transmis via les élèves.
- ▶ Ce compte vous permettra également d'effectuer les demandes de bourses collège pour cette année et pour le lycée l'année prochaine.
- ▶ Les inscriptions dans certains lycées s'effectueront via la même application.

STAGE EN ENTREPRISE

LE STAGE EN ENTREPRISE

Dans le cadre de leur enseignement, il est demandé aux élèves de 3^{ème} de suivre un stage en entreprise de cinq jours.

Ce stage se déroulera du lundi 11 au vendredi 15 janvier 2021.

Une convention sera signée par l'entreprise, la famille et le collège

Attention: Une convention est nécessaire pour partir en stage

Les élèves devront compléter un tableau de bord qui donnera lieu à une restitution orale devant un jury en mars 2021.

Modalités d'attribution du DNB

EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.
Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit **100 POINTS**

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit **50 POINTS**



400 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit **100 POINTS**

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit **50 POINTS**

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en **histoire des arts** ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel **100 POINTS**

25 min. | oral collectif **100 POINTS**

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'inspecteur d'Éducation Nationale de leur établissement

dès avril

Épreuve orale

fin juin

Épreuves écrites

début juillet

Résultats du brevet

septembre octobre

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

VIE SCOLAIRE

Vie scolaire

- ▶ Les absences et sorties exceptionnelles doivent être justifiées par écrit au retour de l'élève dans l'établissement uniquement sur les billets roses.
 - ▶ Si votre enfant est malade, merci de contacter la vie scolaire
 - ▶ Vous avez le choix entre 2 régimes d'entrées et sorties du collège (voir carnet de correspondance) Même si l'élève est régime 2 et demi pensionnaire il est tenu de déjeuner au self. Il n'y aura pas d'adaptation.
 - ▶ Les dispenses d'EPS (ponctuelle maximum une semaine):
 - L'élève présente son carnet au professeur et va en cours sans pratique sportive. Selon l'activité, le professeur peut décider d'envoyer l'élève en salle d'étude.
 - Dispense au-delà d'une semaine sur présentation d'un certificat médical, qui doit être à la fois présenté à l'enseignant puis à la vie scolaire.
 - Le carnet de liaison doit vous être présenté tous les soirs.
- ▶ **Le téléphone portable devra être éteint dans l'enceinte du collège.**

Vie scolaire

- ▶ **Merci de fournir un masque adapté à la taille de votre enfant**
- ▶ **Les élèves de 3eme se rangent devant les salles de cours en face des numéros de salles**
- ▶ **Pendant la récréation les élèves se rendent sur la cour correspondant à leurs salles de classes.**
- ▶ **Fonctionnement du self: les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.**
- ▶ **Attention aux oublis de cartes trop fréquents qui génèrent un dysfonctionnement du placement à table.**

Utilisation du logiciel PRONOTE

Se connecter à
PRONOTE

- ▶ Accès par le site du collège:

<http://www.college-mescoat-landerneau.ac-rennes.fr/>

Une vidéo de présentation est disponible à partir du lien ci dessous :

<https://vimeopro.com/indexeducation/pronote-pour-les-familles/video/328626162>

Utilisation de Pearltrees

Depuis Mai 2020, l'établissement a souscrit à l'offre Pearltrees éducation et finance un compte par élève.

Pearltrees est un espace de stockage externe des cours et des documents, il est protégé par une charte.

Les dysfonctionnements sont signalés immédiatement à l'établissement.

- ▶ L'accès est sécurisé et peut se faire à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone
- ▶ L'espace personnel est organisé par discipline.
- ▶ L'élève garde son compte durant toute sa scolarité au collège voire au lycée.

Les demandes de bourse

Calendrier pour l'année 2020 - 2021

- ▶ La campagne de bourse pour 2020-2021 est ouverte du jour de la rentrée scolaire jusqu'au 15 octobre 2020 pour les établissements d'enseignement public que la demande de bourse soit faite en ligne ou sur formulaire papier .
- ▶ Les dossiers papiers devront être remis à l'intendance pour le 9 octobre.
- ▶ La procédure est en ligne sur le site du collège.

Le dispositif « DEVOIRS FAITS »

- ▶ A partir de lundi prochain (28 septembre), les élèves de 3e auront la possibilité de travailler tous les midis pendant 30 min. Un professeur les accueillera et les encadrera.
- ▶ dans la salle B24. Ils pourront s'y rendre sans inscription préalable mais obligatoirement avec leur passeport de travail. Les passeports ont été ou seront distribués cette semaine.
- ▶ Les horaires sont les suivants :
 - lundi : 12h à 12h30
 - mardi : 12h à 12h30
 - jeudi : 12h45 à 13h15
 - vendredi 12h45 à 13h15
- ▶ Nous vous remercions de bien noter que ce temps est mis à la disposition des élèves pour qu'ils puissent avancer leur travail personnel avec un enseignant pour les guider. Ainsi, nous attendons de leur part une attitude exemplaire. Si tel n'était pas le cas, leur passeport leur serait retiré et ils ne pourraient plus bénéficier de ce temps de travail.
- ▶ Ces modalités concourent à créer chez eux prise en charge et autonomie, deux vecteurs de réussite au lycée.
- ▶ Nous espérons sincèrement que cette nouvelle formule "Devoirs faits" pour les élèves que 3e pourra leur convenir.



- ▶ A partir de cette année les élèves de troisièmes devront passer une certification sur les compétences numériques.
- ▶ Ces compétences sont issues d'un cadre de références des compétences numériques (CRCN) inspiré du cadre européen DIGCOMP.
- ▶ Dans ce cadre là, une plateforme nationale a été créée appelée PIX qui permet aux élèves de se positionner sur leurs compétences numériques.
- ▶ Ces compétences pourront être travaillées en autonomie et à l'occasion des différents enseignements qui les mobilisent.
- ▶ En lien la présentation

https://www.youtube.com/watch?v=_MJpAXuz25A&feature=youtu.be

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte
à l'entrée de
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des
personnes étrangères
à l'établissement



Organisation d'exercices
de sécurité

LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements
devant l'établissement



Ne pas stationner
devant l'établissement
à la dépose ou à la
récupération de l'élève



Signaler tout
comportement
ou objet suspect

SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires
régulières et
occasionnelles



Les événements ouverts
au public au sein de
l'établissement sous
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires
hors Île-de-France
sous réserve de l'avis
du Recteur

Consignes applicables
en date du 23 novembre 2015

Les portes de
l'établissement
sont ouvertes
à partir de
7H45 le matin